



Édition express



Dans ce numéro :

Des nouvelles de l'organisme.....	2
Droits et recours Laurentides était présent.....	3
Droits et recours Laurentides appuie	4
Joyeux anniversaire !	5
Devenir membre.....	6
Formulaires pour les membres	7
Assemblée générale annuelle	8

Le mot de la présidente

Le Voilier, disparu dans un épais brouillard, a enfin refait surface pour finalement jeter « l'encre » à bon port et vous offrir cette nouvelle édition.

L'arrivée de madame Françoise Le Guen, au poste d'agente de liaison communautaire, saura nous aider à tenir le cap pour vous offrir les prochaines parutions, dont celle de Noël, une édition spéciale uniquement consacrée aux textes et aux vœux que nous recevons tout au long de l'année.

Le conseil d'administration ainsi que l'équipe de travail sont à préparer la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra le mardi 7 juin prochain.

Nous espérons tenir cette assemblée en présentiel, selon les recommandations de la santé publique. Nous avons bon espoir et avons bien hâte de vous revoir !

Aussi, l'organisme a vécu d'énormes changements au cours de l'année. Madame Manon Guillemette a réintégré son poste de conseillère en défense des droits, processus planifié en vue d'une retraite prévue dans un peu moins de deux ans. Madame Shany Perron a repris de main de maître le poste de coordonnatrice en remplacement de Manon.

Malgré la pandémie, nous n'avons pas chômé !

Nous nous préparons à reprendre nos activités en présentiel. Nous sommes toujours à la recherche d'une personne supplémentaire pour compléter l'équipe de conseillères actuelles. Les demandes étant en constante augmentation, il y a urgence à pourvoir ce poste.

En attendant de vous revoir, je vous souhaite une bonne lecture !

Johanne Roy
Présidente

**Toute l'équipe vous souhaite
un heureux printemps !**



Des nouvelles de l'organisme !

Nous revoilà après plus d'un an !

Fidèles au poste, le conseil d'administration et l'équipe ont continué leur travail respectif, se sont habitués aux rencontres zoom et n'ont pas chômé malgré la situation de pandémie.

Le **1er novembre 2021**, Shany Perron est devenue coordonnatrice et Manon Guillemette a repris son poste de conseillère en défense des droits, après cinq années à la coordination (entrée en poste en mars 2016). La transition s'est faite harmonieusement.

En **décembre 2021**, c'était le temps des travaux de rénovation au bureau de Droits et recours Laurentides afin d'ajouter un espace de travail pour la nouvelle agente de liaison communautaire.

De ce fait, le **10 janvier 2022**, l'agente de liaison communautaire, Françoise Le Guen, a rejoint l'équipe. Issue du milieu communautaire (Centre de femmes, développement et gestion de logements sociaux, entre autres). Françoise a également œuvré en tant que journaliste pendant près de vingt ans.

Son expertise et ses expériences dans le milieu communautaire sont une belle acquisition pour servir la mission de l'organisme.

Bonne nouvelle, déjà deux livrets de formations ont été publiés : le secret professionnel et la confidentialité ainsi que le consentement aux soins. Ces livrets sont des outils de notre tournée « causeries ».

Le nouveau *Manuel des membres* sera prêt pour l'assemblée générale annuelle. Nous avons hâte de vous le présenter.

Droits et recours Laurentides est aussi en processus d'archivage de ses documents avec Linda Rivest de l'organisme Histoire et archives Laurentides.

Par ailleurs, une démarche de production de vidéos de présentation des membres d'Alternatives Laurentides est en cours, avec l'entreprise spécialisée en création de contenu photo et vidéo Valmedia.

Au bureau, nous continuons de prendre les appels de 9 h à 11 h.

Les messages sont pris régulièrement sur la boîte vocale.

Le **21 mars 2022**, l'équipe a recommencé à rencontrer les personnes au bureau, sur rendez-vous, en suivant les consignes sanitaires en vigueur.

Le **1er mai 2022** marquera le premier anniversaire du décès de Diane Robert. Diane était à l'emploi de Droits et recours Laurentides depuis 1993.

Notez que cet été l'organisme sera fermé pour les vacances du lundi **25 juillet au 12 août 2022**, inclusivement.

À surveiller, notre site Web, qui subit une cure de jeunesse, sera très bientôt en ligne !

En attendant, l'Assemblée générale arrive à grands pas !
Nous avons bien hâte de vous revoir !



Le Voilier

Le bulletin d'information *Le Voilier* de Droits et recours Laurentides est publié 3 fois par année, plus une édition spéciale du temps des Fêtes. Chaque numéro est distribué :

- ♦ aux membres de Droits et recours Laurentides;
- ♦ à plus de 200 organismes, établissements, municipalités, députéEs, dans la région des Laurentides;
- ♦ aux personnes et organismes qui supportent les actions de Droits et recours Laurentides;
- ♦ à d'autres groupes de promotion et de défense des droits en santé mentale.

Merci !

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec 

Droits et recours Laurentides était présent...

Présentation à l'Université du Québec en Outaouais (UQO)

Le **28 janvier 2022**, Manon et Sophie étaient à l'UQO dans le cadre d'une présentation de Droits et recours Laurentides. Les deux conseillères ont informé les étudiants-es sur le travail de l'organisme à travers les volets de défense individuelle et collective, ses valeurs, l'approche alternative ainsi que sur la notion de l'Ailleurs et l'Autrement.

Comité Pare-chocs

Nous étions présents le **2 mars** et le **8 avril** dernier lors d'une rencontre, via la plateforme zoom, avec le Comité Pare-chocs, comité supporté par le groupe Action-Autonomie de Montréal. Ces rencontres permettent entre autres un partage d'information sur les électrochocs (articles, nouvelles, documentaires, etc.). Par exemple, au sujet de la neuromodulation ou SMTr (Stimulation magnétique transcrânienne répétitive) qui est utilisée depuis quelques années. Rappelons que le Comité Pare-chocs regroupe des militants-es travaillant solidairement pour constituer un mouvement de lutte pour l'abolition des électrochocs au Québec. Le comité Pare-chocs a été constitué à l'initiative du groupe Action Autonomie, un collectif pour la défense des droits en santé mentale.

Manifestation du 22 février dans le cadre de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*

Afin d'insister sur l'urgence de mettre fin au sous-financement du milieu communautaire, l'équipe de Droits et recours Laurentides manifestait le **22 février** dernier devant le bureau du député de Saint-Jérôme, Youri Chassin,

dans le cadre de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*.

Une belle manifestation avec plus de 80 participants de différents organismes communautaires des Laurentides qui se sont mobilisés unissant leur voix avec le même slogan : « Promesses brisées, communautaire fermé ». Nous avons eu une belle couverture médiatique.

Délégation d'Alternatives Laurentides

Shany Perron, agissant à titre de déléguée, représentait Alternatives Laurentides lors du conseil d'administration du Réseau communautaire en santé mentale (COSME) à Québec, le **16 mars 2022**. Cette dernière a participé à une rencontre avec la Direction santé mentale et services sociaux du ministère de la Santé et des Services sociaux dont l'objectif était d'élaborer sur le Plan d'action interministériel en santé mentale (PAISM) 2022-2026, sorti le 25 janvier dernier.

Rehaussement à la mission de 8268 \$ dans le cadre du Plan d'action interministériel santé mentale 2022-2026 financée en PSOC, mission globale santé mentale

Une rencontre de la Coalition des organismes communautaires en santé mentale des Laurentides, avec le Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL), s'est tenue pour s'assurer d'une distribution juste des nouveaux montants dans le cadre du nouveau Plan. Et ce, en confirmant qu'ils soient bien identifiés « santé mentale ». Les critères de distribution sont respectés, en fonction du cadre régional de référence pour l'application du *Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)*

du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). À peine 2 M\$ sur 15 M\$ sont attribués pour l'année financière 2021-2022; 13 M\$ sont donc restés dans les coffres du Conseil du trésor. Les 15 organismes ayant pour mission la santé mentale de la région des Laurentides devraient recevoir 728 000 \$ annuellement. Notez que ces montants ont été divisés par 12 (12 mois) pour terminer l'année 2021-2022. Comme le PAISM est sorti fin janvier, la somme reçue pour la région est de 121 000 \$ (2/12^e). Les Laurentides perdent ainsi plus de 610 000 \$ pour les organismes communautaires en santé mentale mission globale.

Cabane à sucre

Le **24 mars**, l'équipe a tenu au bureau une belle activité *Cabane à sucre*, soutenue par Alternatives Laurentides, avec pour objectif de se retrouver et de passer un bon moment !



Panel de la Journée internationale des droits des femmes 2022

Anna-Maria Fashing, membre de Droits et recours Laurentides, a pris la parole le **8 mars** dernier dans le cadre du Panel de la Journée internationale des droits des femmes 2022 du Comité local d'actions féministes (CLAF) de Saint-Jérôme. Elle a aussi parlé de nous !

Pour l'entendre : <https://www.facebook.com/comiteCLAF/videos/1124657398373372>

Page Facebook : @comiteCLAF

Droits et recours Laurentides appuie...

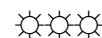
**Le Front d'action populaire
En réaménagement
urbain (FRAPRU)** dans sa demande au gouvernement d'investir dans le programme *AccèsLogis*.

Actuellement, avec la crise du logement, le gouvernement a décidé d'arrêter de subventionner *AccèsLogis* et donner les subventions à des promoteurs privés, pour réaliser des logements sociaux, ce qui est alarmant. En effet, dans la mise à jour économique et financière présentée le 25 novembre 2021, le gouvernement annonçait le financement de 2200 logements en cinq ans, dans un nouveau programme qui privilégie le marché privé de l'habitation, sans même mentionner *AccèsLogis*, un programme qui a pourtant fait ses preuves au cours des vingt-cinq dernières années.



La Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ) pour demander d'investir dans les programmes de logements abordables, dont *AccèsLogis*. Une lettre a été envoyée à madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'habitation, pour lui demander de financer la construction de nouveaux HLM pour les 38 000 ménages inscrits sur les listes d'attente des offices d'habitation. En profond désaccord avec l'intention de subventionner les promoteurs immobiliers privés pour loger les plus démunis, il est plutôt suggéré à la ministre de mettre en place un programme québécois de HLM et de mieux financer le programme *AccèsLogis* qui a permis de créer des milliers de logements dans plus de 60 offices d'habitation au Québec.

Droits et recours Laurentides a également appuyé la **Ligue des droits et liberté (LDL)** qui soutient que c'est à l'État de payer pour les frais de représentation juridique aux familles qui participent à une enquête publique sur le décès d'un proche lors d'une intervention policière, puisqu'il s'agit d'une question d'équité et d'accès à la justice. Une lettre a donc été envoyée afin de demander à la ministre Guilbault d'adopter un règlement pour que l'État assume les frais de représentation juridique des familles.



**Le Réseau communautaire
En santé mentale
(COSME)**, avec le **RQ-ACA**, a demandé à ses membres de signer une lettre type réclamant d'inclure les organismes communautaires dans les secteurs prioritaires de l'opération main-d'œuvre du gouvernement, pour leur permettre une pérennité.

En effet, la CAQ veut promouvoir les études postsecondaires et collégiales en offrant des bourses dans des études sociales. Les jeunes doivent ensuite travailler 3 à 5 ans dans le réseau public. Les organismes communautaires sont exclus de l'opération. Le risque est que le communautaire n'ait pas de relève.

L'Opération main-d'œuvre vise des secteurs prioritaires dont le secteur de la santé et des services sociaux, secteur psychosocial. L'objectif est d'attirer, de former et de requalifier 170 000 travailleurs dans les secteurs ciblés.



**Claudine Courtemanche
nous a quittés**

1961 - 2021

À Saint-Jérôme, le 30 octobre 2021, est décédée madame Claudine Courtemanche.

Elle laisse dans le deuil son père Arsène Courtemanche, sa sœur France (Francis) et son frère Serge, son neveu Jean François (Mélanie) ainsi que plusieurs parents et amis.

Claudine Courtemanche



Joyeux anniversaire !



Gilbert Bleau
18 mai
Saint-Jérôme

Pierre Laroche
10 juillet
Sainte-Agathe-des-Monts

François Fauteux
1er septembre
Morin-Heights

Anna-Maria Fashing
31 mai
Saint-Jérôme

France Bergeron
22 juillet
Saint-Jérôme

Jean-Luc Dumesnil
3 septembre
Lachute

Denise Brouillard
3 juin
Saint-Jérôme

Nathalie Germain
22 juillet
Saint-Jérôme

Marc-Alexandre Dubé
8 septembre
Nomingue

Shany Perron
4 juin
Saint-Jérôme

Louise Ouellette
8 août
Saint-Jérôme

Yvette Fournelle
8 septembre
Saint-Jérôme

Lucie Fortin
8 juin
Saint-Sauveur

Andrée Larivée
11 août
Saint-Jérôme

Michelle Morrison
14 septembre
Sainte-Agathe-des-Monts

Diane Roy
17 juin
Saint-Hippolyte

Frances Leinen
22 août
Saint-Jérôme

Alexina Purchase
17 septembre
Saint-Jérôme

Gérald Desjardins
20 juin
Saint-Jérôme

Marie-Ève Gagnon
23 août
Mirabel

Suzanne Chénier
20 septembre
Saint-Jérôme

Alain Dumas
5 juillet
Saint-Jérôme

Jean-Guy Boulanger
28 août
Saint-Jérôme

Michel Labrèche
30 septembre
Sainte-Thérèse



QUI PEUT ÊTRE MEMBRE ?

Il y a deux types de membres dans notre organisme... Il y a les membres actifs et les membres sympathisants. Voici, en gros, ce qu'en disent nos règlements généraux...

- **Peuvent être membres actifs...**

Les personnes vivant ou ayant vécu des problèmes de santé mentale ou de troubles émotionnels. Les personnes recevant des services dans le champ de la santé mentale.

- **Peuvent être membres sympathisants...**

Les personnes participant aux activités et supportant les objectifs de l'organisme. **Toute personne rémunérée ou tout membre d'un conseil d'administration d'un établissement de santé et de services sociaux ou d'un organisme communautaire donnant des services ne peut être membre sympathisant.**

- **Cotisation annuelle...**

L'ensemble des membres, réuni en assemblée générale, a décidé que la cotisation annuelle soit de 2\$ pour les membres actifs et de 5\$ pour les membres sympathisants.



Coupon d'adhésion pour devenir membre de Droits et recours Laurentides

Je désire devenir membre de Droits et recours Laurentides. Je joins le montant de la cotisation annuelle. Je recevrai par la poste ma carte de membre ainsi que toute correspondance adressée aux membres. Je recevrai aussi gratuitement le bulletin *Le Voilier*.

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____



RETOURNEZ À :

Je suis membre !

Droits et recours Laurentides

C.P. 501

Saint-Jérôme (Québec)

J7Z 5V2

Membre actif

Membre sympathisant

Ma carte de membre sera renouvelable lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

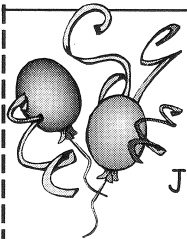
Désirez-vous que votre anniversaire soit mentionné dans *Le Voilier*... en bref !!! ?

Si oui, indiquez votre date de naissance. L'année ne sera pas mentionnée.

OUI !

Je souhaite que mon anniversaire soit annoncé dans le bulletin des membres !

Je suis né-e le du mois de





Je suis déjà membre
et je DÉMÉNAGE bientôt...

Mon numéro de membre est :

Je ne me souviens plus de mon numéro.

Nom: _____

Nouvelle adresse: _____

Nouveau no téléphone: _____

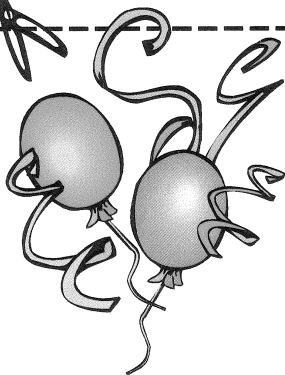
À partir de (date): _____

Signature: _____



RETOURNEZ À :

Je déménage !
Droits et recours Laurentides
C.P. 501
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5V2



Je suis déjà membre
et ce sera mon ANNIVERSAIRE...

Mon numéro de membre est :

Je ne me souviens plus de mon numéro.

Désirez-vous que votre anniversaire soit mentionné
dans *Le Voilier... en bref !!!* ?

Si oui, indiquez votre date de naissance.

L'année ne sera pas mentionnée.

OUI !

Je souhaite que mon anniversaire soit annoncé dans le
bulletin des membres !

Je suis né-e le du mois de

Mon nom est : Signature :



RETOURNEZ À :

Pour ma fête !
Droits et recours Laurentides
C.P. 501
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5V2

Mission

- ◆ Promouvoir, protéger et défendre les droits individuels et collectifs des personnes, ou des groupes de personnes, vivant des problèmes de santé mentale dans le région des Laurentides.
- ◆ Offrir l'aide et l'accompagnement nécessaires aux personnes (ou groupes) qui le désirent en vue de la recherche d'une meilleure qualité de vie et d'un plus grand respect de la personne. Le tout devant favoriser la responsabilisation de la personne, le respect de son rythme et de sa compétence.
- ◆ Organiser des rencontres, discussions ou colloques et activi-

tés dans le but de former ou d'informer en matière de défense des droits et d'accompagnement selon les principes de l'éducation populaire autonome.

- ◆ Faire des recommandations aux différentes instances politiques.

Assemblée générale annuelle

Date : Le MARDI 7 juin 2022

Heure : 13 h 15

Lieu : Vieille gare, 160 rue de la Gare
Saint-Jérôme

Inscription et informations : 450-436-4633 • 1-800-361-4633



Philosophie

- ◆ Avoir un préjugé favorable envers la personne.
- ◆ Donner à la personne le rôle principal dans la défense de ses droits.
- ◆ Respecter le cheminement, le rythme, les valeurs, les choix et les besoins exprimés par la personne.
- ◆ Développer les compétences de la personne afin qu'elle soit en mesure de faire valoir elle-même ses droits et de pouvoir éventuellement aider ses proches à le faire.

Les actions visent à améliorer les conditions de vie des personnes et à initier un changement de mentalité (compréhension, ouverture et tolérance) dans la communauté.



DROITS ET RECOURS LAURENTIDES est un organisme communautaire voué à la promotion, au respect et à la défense des droits des personnes qui ont ou qui ont eu des problèmes de santé mentale dans la région des Laurentides.

227, rue Saint-Georges, bureau 104, C.P. 501, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5V2
450-436-4633 • 1-800-361-4633 • Télécopieur : 450-436-5099
info@droitsetrecourslaurentides.org • <http://droitsetrecourslaurentides.org>